

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE DIMANCHE

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

En traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du F. Poissonnière, 10,
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,
à l'AGENCE-DALGOTTÉ, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 1^{er} Décembre 1867.

Nous avons le regret d'apprendre que S. A. R. Madame la Princesse Eugénie de Wurtemberg a rendu le dernier soupir, à Stuttgart, dans la nuit du 25 au 26 novembre dernier.

La Princesse Eugénie, troisième fille de la Princesse Théodolinde de Leuchtemberg, fille du Prince Eugène, Vice-Roi d'Italie, et du Duc Guillaume d'Urach-Wurtemberg, marié en secondes noces à la Princesse Florestine de Monaco, comptait dans son illustre parenté, outre la famille royale de Wurtemberg, les Maisons Souveraines de France, d'Autriche, de Russie, de Bavière, etc.; elle était nièce de la Reine Douairière de Suède et de l'Impératrice Charlotte d'Autriche et du Roi Louis I^{er} de Bavière, et cousine de l'Empereur Napoléon III.

La Princesse meurt au moment où tout lui souriait dans le monde et où le triple prestige de la naissance, de la distinction physique et de la noblesse du cœur lui assurait le sort le plus envié.

Née le 13 septembre 1848, elle venait à peine d'atteindre sa 19^{me} année! A cet âge des espérances et des illusions, il en coûte de quitter la vie qui apparaît comme un bonheur sans fin. Mais la jeune Princesse, élevée dans les sentiments d'une solide piété, héréditaire dans son Auguste Famille, s'arma de résignation chrétienne et fit avec un courage viril le sacrifice de son brillant avenir!

C'est à son retour de Rome, où elle avait passé une partie de l'hiver, que se manifestèrent les premiers symptômes de la maladie qui devait si vite l'emporter. En vain toutes les ressources de la science s'unirent aux soins et à la sollicitude de la tendresse la plus dévouée; le mal fut implacable, et après une lutte d'autant plus douloureuse qu'il y avait en elle surabondance de force, de jeunesse et de vie, la pieuse Princesse succomba.

Remplie des pensées de la foi, consolée par la réception fréquente des sacrements, transfigurée par la souffrance, elle vit, avec le calme d'une conscience angélique, approcher le moment suprême; Dieu, pour l'en récompenser dès ici-bas, lui épargna les angoisses de l'agonie et lui envoya un doux sommeil qui pour elle se confondit avec la mort; elle s'endormit entourée des siens pour se réveiller au ciel!

La mort de la Princesse Eugénie plonge dans une affliction profonde ses Augustes parents déjà si cruellement éprouvés. Elle est un véritable deuil

pour le Prince Charles III qui affectionnait la Princesse et aimait à la compter parmi les membres de sa propre Famille.

Elle sera également très regrettée par la population de la Principauté dont elle s'était attiré toutes les sympathies.

Pendant plusieurs hivers nous l'avons vue à Monaco, toujours simple dans ses manières, gracieuse pour tous, d'une bonté et d'une affabilité parfaites. Aussi nous garderons d'elle bonne mémoire, et dans notre souvenir nous placerons son nom à côté de celui de la Princesse Marie sa sœur, enlevée comme elle, il y a peu d'années, à la fleur de l'âge, et dont les restes vénérés reposent au milieu de nous!

A l'occasion du décès de S. A. R. Madame la Princesse Eugénie de Wurtemberg, le Prince a pris le deuil pour onze jours, qui commenceront le 1^{er} décembre courant.

Le Prince a reçu une lettre de Sa Sainteté le Pape Pie IX.

NOUVELLES LOCALES.

Le Prince, accompagné d'une suite nombreuse, est arrivé hier soir à Monaco, venant directement de Paris.

S. A. S. a été reçue à sa descente de voiture par S. Exc. le Gouverneur Général, le Commandant du Palais et les Officiers et Dignitaires de sa Maison.

Le passage du Prince à la Turbie a été signalé par une sérénade que lui a offerte la société philharmonique de cette commune, dont la population, réunie presque entière sur la place, a accueilli S. A. S. par de nombreuses acclamations.

S. A. S. Madame la Princesse-Mère est attendue à Monaco mardi prochain.

Dimanche dernier, la fontaine monumentale de la place du Palais a été inaugurée au milieu d'un grand concours de nationaux et d'étrangers.

La fête a été aussi brillante que bien ordonnée.

Au moyen de mâts enguirlandés on avait pavoisé la place du Palais et les allées de la promenade S^{te}-Barbe, ainsi que la fontaine. De chaque côté du monument des estrades s'élevaient, la première réservée aux autorités, aux fonctionnaires et aux personnes invitées; la seconde destinée aux musiciens de

l'excellent orchestre dirigé par M. Eusèbe Lucas, qui ont prêté leur concours à cette solennité. Devant la fontaine on avait disposé un parvis où a pris place le clergé.

La fête a commencé dans la matinée par une distribution de secours aux indigents.

A deux heures les autorités et les fonctionnaires, qui s'étaient réunis à l'Hôtel du Gouvernement, se sont rendus en corps sur la place du Palais.

La Milice Nationale s'était déjà rangée autour de la fontaine.

Le cortège a immédiatement pris place sur l'estrade réservée, pendant que l'orchestre exécutait une brillante symphonie.

S. Exc. M. le Baron Imberty, Gouverneur Général de la Principauté, qui présidait la cérémonie, a prononcé le discours d'inauguration.

Dans un langage concis autant qu'élevé, l'orateur a fait le récit des progrès accomplis dans la Principauté, pendant ces dix dernières années, période féconde qui, chaque jour, a vu se développer la prospérité du pays; mais laissons la parole à l'orateur. — Voici les principaux passages de son discours:

« Parmi tant d'heureuses transformations, accomplies par notre Auguste Souverain, ce ne sera pas une des moins remarquables que d'avoir su amener des eaux lointaines sur cette presqu'île, affligée si souvent de longues sécheresses. Les eaux ardemment désirées, après avoir jailli dans un vaste bassin, iront, à l'aide de bornes-fontaines, répandre dans la cité la propreté et la fraîcheur. »

« Qui de nous, Messieurs, en jetant un regard dans le passé et en se reportant à dix ans en arrière, ne s'étonnerait pas des prodigieux changements opérés autour de nous? »

« La ville de Monaco presque entièrement reconstruite et embellie. »

« De nombreux monuments publics et deux établissements consacrés à la jeunesse, où les enfants des deux sexes viennent recevoir les bienfaits d'une éducation paternelle et libérale. »

« Le gaz projetant ses brillantes clartés dans nos rues, sur nos places, sur nos promenades, et prolongeant son parcours au delà de Monte Carlo, de Monte Carlo qui sera une des plus belles créations de la Principauté. »

« Mais je m'arrête; je sortirais du cadre restreint, dans lequel je dois me renfermer, si je poursuivais la longue énumération des institutions que le Prince Charles III a créées et qui resteront le mo-

» nument impérissable de sa constante sollicitude
» pour notre heureux pays. »

Puis S. Exc. a adressé quelques mots de justes félicitations aux artistes qui ont pris part à l'édification du monument et au célèbre statuaire, auteur du buste du Prince qui surmonte la fontaine. M. le Gouverneur Général a terminé son discours en exprimant ce vœu qui résume les sentiments et les aspirations de tous les sujets du Prince :

« Puisse l'image fidèle de notre bien-aimé Souverain rappeler à nos neveux les merveilles qui se rattachent à son règne et être un souvenir vivant de notre gratitude et de notre affection. »

Après ce remarquable discours, accueilli par une vive sympathie, l'orchestre a joué une marche de Meyerbeer ; puis le Maire, entouré de la Commission Communale, a dit, en termes heureusement choisis, de quel prix est pour Monaco le nouveau bienfait dont la ville vient d'être dotée. A son tour, M. le Curé, avant de consacrer le monument, a prononcé d'éloquents paroles.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de reproduire les principaux passages de ces deux derniers discours, qui ont une fois de plus apprécié dignement la Souveraine initiative à laquelle la Principauté de Monaco doit sa prospérité.

Au moment de la bénédiction, le voile qui recouvrait le buste du Prince est tombé, et l'eau a jailli soudain, au bruit des salves de l'artillerie pendant lesquelles la musique exécutait l'air national.

Le buste de S. A. S. est en beau marbre de Carrare. C'est un admirable morceau de sculpture dû à l'habile ciseau de M. Mathieu Meusnier, un des artistes les plus distingués de Paris.

Immédiatement après la cérémonie officielle ont commencé les réjouissances publiques, mâts de cocagne et autres divertissements.

Le soir, un grand banquet donné par S. Exc. le Gouverneur Général, réunissait les Autorités, les Officiers et les dignitaires de la maison du Prince, le corps Consulaire et les principaux fonctionnaires.

Au dessert, Son Excellence, se faisant l'interprète des sentiments de tous les convives et l'on peut dire du pays tout entier, a porté le toast suivant à S. A. S. le Prince Charles III.

« Je porte la santé du Prince, notre Auguste Souverain, qui a donné une vie nouvelle à la Principauté. Il a déjà beaucoup fait pour elle, il compte faire encore davantage. »

« Puisse la Providence lui accorder de longs et heureux jours qui lui permettent de réaliser ses nobles et vastes projets ! »

Ce toast a été accueilli par de chaleureux vivats.

A Monaco et à Monte Carlo se sont allumées de magnifiques illuminations. Ainsi s'est terminée cette brillante journée de fête nationale dont la population de Monaco gardera longtemps le souvenir.

La Milice Nationale de Monaco vient de perdre le plus ancien de ses Officiers, M. le Capitaine Muratore, Chevalier de l'Ordre de Saint Charles.

M. le Chevalier Muratore consacra sa longue et honorable carrière, à servir avec un égal dévouement son Prince ainsi que son pays. Jusqu'à la fin, il a gardé le calme courage de l'homme qui, ayant bien vécu, ne craint point la mort ; il l'a vue venir en chrétien. De nombreux amis l'ont accompagné à sa dernière demeure. Au bord de la tombe, M. le Curé Ramin a dit un éloquent a lieu à cet homme de bien. Ce discours a profondément ému toute l'assistance.

Cette semaine, les Carabiniers ont opéré, sur le territoire de la Principauté, l'arrestation de deux individus prévenus du crime d'attaque à main armée sur une grande route de l'arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes). Ces malfaiteurs ont été remis à la gendarmerie française.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco du 1^{er} au 30 novembre 1867, est de 6,434.

Dans quelques jours les hôtes de Monaco seront conviés à de joyeuses soirées théâtrales. La troupe se compose d'une douzaine d'artistes parisiens, qui joueront la comédie, le vaudeville et l'opérette, de petites pièces gaies et spirituelles.

Si nous sommes bien informés, la première représentation aura lieu le 10 décembre, et voici quelle sera la composition du spectacle. *L'invitation à la valse*, une piquante comédie d'Alexandre Dumas, et le 66, opérette d'Offenbach, avec un intermède de chant.

Sauf changement ultérieur, les représentations auront lieu les mardis et samedis. Les autres jours seront consacrés aux concerts et aux sauteries.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Avec l'administration des Bains de mer de Monaco, il faut s'attendre chaque année à de nouvelles surprises.

Jusqu'à présent, l'orchestre, constamment recruté parmi les artistes allemands et italiens les plus habiles, semblait suffire aux exigences des plus sévères amateurs.

MM. les Directeurs n'ont pas été de cet avis ; et après avoir fait les frais nécessaires pour l'adoption du diapason normal (on ne se doute guère généralement qu'il s'agit de remplacer tous les instruments, excepté le quatuor, c'est-à-dire les violons, altos et basses), ils ont pris les mesures nécessaires pour compléter le personnel musical. Un harpiste même a été adjoint aux instrumentistes. Nous aurons à revenir sur son compte.

Ainsi la vaillante armée, que M. Lucas conduit si brillamment chaque jour au succès, est-elle complète et peut-elle entrer en lutte avec les plus aguerries.

Nous en avons eu la preuve dans la manière dont la fantaisie sur les *Huguenots* a été enlevée, au milieu des applaudissements successifs et unanimes de l'auditoire.

Un chanteur de talent, M. Léter, a dit avec infiniment de goût plusieurs romances de Darcier et de Pierre Dupont ; il a recueilli les suffrages les plus flatteurs.

Puis M. Delpech a exécuté, avec la perfection que chacun lui connaît, une fantaisie sur *Lucrezia Borgia*, où son talent s'est produit sous toutes ses faces.

Le retour, à chaque saison d'hiver, de MM. Delpech et Oudshoorn, parmi les hôtes de Monaco, est toujours accueilli avec une satisfaction qui est le plus grand éloge qu'on puisse faire de ces virtuoses.

Le morceau capital de la soirée de dimanche a été sans contredit une fantaisie sur la romance de *Don Sébastien* — *Seul sur la terre*, — admirablement interprétée par MM. Oudshoorn et Hasselmanns. Jamais le violoncelle d'Oudshoorn n'avait été mieux inspiré ; jamais son union avec la harpe ne produira d'effet plus poétique. La harpe, cet instrument aux sons harmonieux et voilés, fait, sous les doigts de M. Hasselmanns, une impression d'un charme extrême. Le goût infini avec lequel il accompagne les phrases du violoncelle, l'élégance de ses harpèges, tout dénote chez ce jeune artiste, qui est aussi un excellent violoniste, les qualités sérieuses qui le placent sur le même rang que les Godefroy et les Labarre, comme elles sont la preuve d'une excellente direction musicale.

J'espère que nous aurons de nombreuses occasions d'applaudir ce jeune artiste, qui vient de manifester son talent d'une manière si brillante.

ALEXANDRE HENRI.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

On écrit de Paris :

Je crois pouvoir vous confirmer le bruit que S. M. l'impératrice doit aller cet hiver à Nice avec le Prince Impérial, ainsi que vous l'avez déjà annoncé vous-même. Le jour du départ n'est pas encore fixé ; mais le voyage est considéré comme certain.

L'hôte illustre de St-Raphaël, l'humoristique auteur des *Guêpes* vient de céder, dit-on, au *Théâtre des Variétés* de Toulon, un très joli levé de rideau en vers — *L'Auberge de la Vie*. Cette pièce d'Alphonse Karr n'aurait été jouée que deux fois : — chez M. le préfet de Nice, et devant Sa Majesté l'Impératrice de Russie et le Czarowitz, à la villa Bernard.

On a beaucoup parlé de la médaille de Mentana, créée par le Saint-Père, mais on ne l'a encore, que nous sachions, ni vue, ni décrite.

C'est une croix, avec ces mots : *Pius papa Nonus*, et la date 1867, répétés sur les deux bras. D'un côté sont les clefs de Saint Pierre et la tiare, avec cette devise : *Fidei et virtuti* ; de l'autre, la croix de Saint-Pierre renversée et cette devise : *Resurget fulgentior*.

La médaille de Mentana se porte suspendue à un ruban bleu.

On lit dans la *Revue de Cannes* :

Les premiers jours de ce mois viennent de nous amener un nombre considérable de nos hôtes d'hiver. Les villas s'ouvrent et les hôtels se remplissent, de nombreuses voitures circulent dans la ville et dans les campagnes, et l'animation est partout.

Prosper Mérimée, l'illustre auteur de *Colomba*, du *Théâtre de Clara Gazul*, de tant de contes charmants, nous est revenu — toujours, depuis longues années, fidèle à Cannes. Barthélemy St-Hilaire, le traducteur d'*Aristote*, le savant profond, vient aussi demander un peu de doux loisir à notre ciel. Il est probable que son ami le docteur Maure, l'entraînera à Grasse, mais comme d'illustres amitiés attirent souvent le docteur à Cannes nous espérons bien qu'il nous amènera toujours son ami avec lui. On sait déjà que la famille de Prévost-Paradol est à Cannes et l'on annonce la venue prochaine de Georges Sand, aux Bruyères, dans la délicieuse habitation de M^{me} Juliette Lambert. Cela nous promet une de ces œuvres où les descriptions sont si parfaites d'exactitude, de grandeur et de charme. Notre pays peut se vanter de sujet d'étude à l'auteur de la *Mare au Diable* ; disons-le sans modestie aucune, le paysage est digne du peintre.

La température, à Marseille, dit le *Courrier*, a commencé depuis quelques jours à baisser d'une manière assez sensible. Les habitants de la place Saint-Michel ont pu constater que le grand bassin de la fontaine était recouvert d'une couche de glace d'une certaine épaisseur. Seulement, nous pouvons ajouter que cette apparition de l'hiver n'a nullement provoqué parmi nous une grande sensation, car malgré la présence de ces glaçons, le temps est loin d'être mauvais. Notre ciel a conservé toute sa pureté et le soleil qui brille de son plus vif éclat atténue considérablement les petites rigueurs d'une température qui ne paraît, du reste, un peu vive que pendant la matinée et la nuit.

L'hiver a également fait son apparition dans les départements voisins des Bouches-du-Rhône, où le thermomètre, à Valence, par exemple, est descendu à 2 degrés au-dessous de zéro.

A Lyon, dit le *Salut public*, à la température plus que douce de l'été de la St-Martin ont succédé des jours froids. La température, aujourd'hui, s'est fortement abaissée. Il a gelé dans nos rues, et une bise d'une violence et d'une âcreté excessives souffle sur nos quais.

C'est sans doute à ce refroidissement subit de l'atmosphère qu'il faut attribuer le grand nombre d'étrangers arrivés, cette semaine, à Monaco.

On lit dans le *Sémaphore* :

Le Conseil d'Etat vient d'être saisi d'un projet de loi relatif à l'abaissement des taxes télégraphiques.

Ce projet de loi, promis à la dernière session par M. le ministre d'Etat, serait beaucoup plus libéral que celui dont les journaux ont entretenu le public il y a quelques semaines.

La taxe serait de 50 centimes pour les dépêches simples échangées entre deux villes du même département, et de 1 franc pour celles échangées entre deux villes quelconques de l'Empire.

D'après une décision récente et qui ne tardera pas à être mise en vigueur, l'Administration des Postes a adopté diverses améliorations concernant le service des articles d'argent qui seront favorablement accueillies. Elles peuvent se résumer ainsi :

Le maximum des mandats payables à vue et sans avis préalable sera élevé de 200 à 300 fr.

Le délai de quinze jours que se réserve l'administration des Postes pour l'acquiescement des mandats dont la somme dépasserait 200 fr. ne sera plus que de huit jours au lieu de quinze pour les sommes dépassant 300 fr.

Afin de faciliter au public le recouvrement des mandats, les habitants des communes rurales qui désireront faire toucher le montant de leurs mandats, soit par les facteurs ruraux, soit par toute autre personne, ne seront plus tenus à délivrer une procuration spéciale. Lorsqu'une personne habitant une commune rurale voudra s'exempter de présenter elle-même au paiement un mandat délivré à son profit, elle pourra l'acquiescer à son domicile; la sincérité de la signature devra seulement être attestée par l'apposition du cachet de la Mairie de la commune.

Si le destinataire ne sait ou ne peut pas signer, il tracera une croix à la place réservée pour l'acquit; mais dans ce cas, mention sera faite par le Maire ou son représentant des causes de cette impossibilité. Cette mention sera accompagnée du timbre de la Mairie.

Dans les villes sièges de bureaux de poste, tout destinataire de mandat pourra en faire toucher le montant par toute autre personne en faisant attester la sincérité de la signature par l'apposition d'un timbre officiel de préfecture, sous-préfecture, mairie, justice de paix.

Pour les officiers ministériels, négociants, enfin toute personne faisant usage d'un timbre ou d'une griffe relatant son nom, sa qualité ou sa profession, il suffira que la signature donnée pour acquit soit accompagnée de l'empreinte du timbre ou griffe.

CHRONIQUE BELGE.

(Correspondance particulière du JOURNAL DE MONACO.)

Bruxelles, le 27 Novembre 1867.

Les travaux de la Chambre se poursuivent tranquillement et sans être marqués par aucun incident saillant. Il paraît que les pouls de nos législateurs battront fort quand arrivera la discussion sur la réorganisation militaire. Le projet du gouvernement a mécontenté tout le monde. Dieu sait l'avenir qui lui est réservé.

On s'amuse beaucoup, en ce moment à Bruxelles, d'une caricature de M. Dolez, à l'occasion de son élévation à la présidence de la Chambre; caricature exécutée par un crayon qui ne manque pas d'habileté. M. Dolez est représenté avec une tête monumentale et un tout petit corps. La tête respire cet air de modération affectée mêlée de suffisance que ce doctrinaire modèle n'a jamais su dépouiller pendant toute sa carrière politique, et qui ne dissimule que fort mal son dévouement passionné aux mesures les plus extrêmes du cabinet. Il s'avance avec empressement vers un franc-maçon, portant le tablier et la truelle, auquel il tend affectueusement la main; mais en même temps il donne par derrière, en lui tournant le dos, l'autre main à un prêtre auquel cette étreinte fait faire la grimace.

Ajoutez à cela que M. Dolez est en habit de cour, en culotte courte et en bas, costume de parfait courti-

san pour tout dire en un mot, et qu'il est revêtu du grand cordon que lui a décerné le roi de Hollande lorsqu'il fut envoyé en mission chez nos voisins, après sa dénonciation à la tribune de M. Deschamps, et vous reconnaîtrez que l'homme est admirablement peint: plein d'une politesse calculée vis-à-vis de tout le monde, étudié jusqu'à l'excès dans ses allures d'homme comme il faut qui témoigne une répugnance de petite maîtresse pour les affinités démocratiques, jaloux de plaire toujours en haut lieu, il a en réalité le visage tourné vers le libéralisme franc-maçonnique, et tout en flattant à l'occasion les catholiques, il n'a cessé de les jouer, comme le donne parfaitement à entendre la caricature. Tout le monde va admirer la caricature de M. Dolez, exposée aux quatre coins de la capitale, et qui obtient partout un franc succès de fou-rire.

Il se confirme de plus en plus que l'impératrice Charlotte passera tout l'hiver à Laeken. Les divers membres de la famille royale vont l'y visiter presque chaque jour. Les appartements manquent actuellement au palais de Bruxelles pour les recevoir, par suite de la nécessité où se trouvent le comte et la comtesse de Flandre d'y résider, en attendant que leur hôtel soit prêt. Je dis hôtel, peut-être inexactement, car à voir les proportions qu'il prend, il sera permis de le qualifier de palais. Vous savez déjà, par les détails que je vous ai fournis précédemment, que le comte de Flandre a acheté l'ancien hôtel Vilain XIV, place Royale. Mais cet hôtel ne formera plus désormais qu'une des parties de l'édifice que fait élever le comte de Flandre dans les jardins et les cours qui en dépendront. Il constituera l'aile gauche du palais; quant à l'aile droite, elle n'est pas encore construite, mais le bâtiment qui est destiné à les relier vient d'être achevé et présente une façade monumentale.

A tout prendre, le palais offrira la même disposition que les grands hôtels du faubourg St-Germain, à Paris; les bâtiments entoureront de trois côtés une cour qui sera fermée du quatrième par le mur, au milieu duquel s'ouvrira la porte d'entrée. — On avait cru que le comte et la comtesse de Flandre pourraient s'établir l'hiver dans la partie du palais, qui paraissait devoir être achevée pour cette époque, mais la chose devient douteuse, et il est probable qu'ils devront habiter plusieurs mois encore le palais du Roi.

J'ai sous les yeux la circulaire du Conseil d'Administration de la Société protectrice de l'Enfance qui vient de se fonder à Bruxelles, grâce à l'initiative dévouée de M. le Docteur H. van Holsbeek, dont on est sûr de rencontrer le nom chaque fois qu'il s'agit d'une œuvre humanitaire.

La nouvelle société se propose d'atteindre son but: en venant en aide aux mères pauvres qui consentent à garder et à nourrir leurs enfants; en provoquant partout la fondation de crèches et établissements analogues; en instituant une agence centrale, chargée de recueillir, à l'usage des parents, des renseignements sur la santé et la moralité des nourrices; en organisant à Bruxelles et dans les communes limitrophes des moyens de surveillance qui sauvegardent le plus possible la santé des nourrissons et celle des femmes auxquelles ils sont confiés; en instituant des prix en faveur des mères et des nourrices qui auront le mieux accompli leur tâche; enfin, en propageant les méthodes d'éducation les plus propres à fortifier à la fois le corps et l'esprit.

Cette institution est appelée à rendre d'excellents services aux classes ouvrières.

L'affaire de Moors et C^{ie}, dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre, s'est terminée, après vingt longues séances, par une condamnation à la réclusion.

Les premières représentations de *Roméo et Juliette*, le dernier grand opéra de Gounod, ont eu lieu cette semaine avec un plein succès. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu pareille affluence au Théâtre de la Monnaie, que le public depuis quelque temps prenait l'habitude de désertir de plus en plus.

Le Théâtre des Galeries attire tous les soirs la foule. Jamais on n'y a mieux joué la comédie.

Nous avons trois nouveaux casinos et un jardin d'hiver.

En même temps s'est ouvert récemment ici un théâtre flamand qui a conquis d'emblée les suffrages de tous et qui, tant par le choix des pièces que par le talent des acteurs, semble appelé à seconder puissamment les efforts du mouvement flamand pour conserver à la littérature de la vieille langue de nos Flandres, son ancienne vie et son ancien éclat.

GEORGES HENRI.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 29 Novembre 1867.

FINAL.	b. Conception, italien, c. Saccone,	charbon
ID.	b. Trois frères, id. c. Ginoebio,	m. d.
MARSEILLE.	b. Volonté de Dieu, français, c. Palmaro,	m. d.
GOLFE JUAN.	b. St-Jean,	id. c. Barralis, sable
NICE.	b. Marie,	id. c. Constantin, m. d.
ID.	b. v. l'Industrie,	id. c. Ricci, id.
MENTON.	b. Louis Désiré,	id. c. Roquette, fûts v.
ID.	b. Félicité,	id. c. Valette, sur lest
ID.	b. g. Caroline,	id. c. Vincent, id.
NICE.	b. v. l'Industrie,	id. c. Ricci, id.
ID.	id.	id. id. id.
ID.	id.	id. id. id.
GOLFE JUAN.	b. l'Indus,	id. c. Jovengeaux, sable
ID.	b. Marie et Claire,	id. c. Julien, id.
ID.	b. Elan,	id. c. Ricord, id.
ID.	b. St-Jean,	id. c. Barralis, id.
ID.	b. Marin,	id. c. Arnulf, id.
ID.	b. Résurrection,	id. c. Ciaïs, id.
NICE.	b. Ame du purgatoire,	id. c. Barralis, m. d.
ID.	b. Mont de Piété,	id. c. Ballestra, id.
GOLFE EZA.	b. St-Joseph,	id. c. Giordan, chaux
NICE.	b. v. l'Industrie,	id. c. Ricci, m. d.
CETTE.	b. le Voici,	id. c. Gimie, vin
NICE.	b. v. l'Industrie,	id. c. Ricci, m. d.
MENTON.	b. l'Albatros,	id. c. Saissi, fûts vides
GOLFE JUAN.	b. Eveline,	id. c. Orengo, sable
NICE.	b. v. l'Industrie,	id. c. Ricci, id.
ID.	b. les Deux Sœurs,	id. c. Massa, houille
GOLFE JUAN.	b. Augustine,	id. c. Ross, sable

Départs du 23 au 29 Novembre 1867.

NICE.	b. v. l'Industrie, français, c. Ricci,	sur lest
CETTE.	goëlette Elvire,	id. c. Palmaro, fûts v.
TOULON.	b. Souvenir,	id. c. Mireur, s. lest
MENTON.	b. Volonté de Dieu,	id. c. Palmaro, m. d.
GOLFE JUAN.	b. St-Jean,	id. c. Barralis, s. lest
MENTON.	b. Félicité,	id. c. Audibert, bois
NICE.	b. Marie,	id. c. Constantin, s. lest
CETTE.	b. Louis Désiré,	id. c. Roquette, fûts v.
MARSEILLE.	b. Félicité,	id. c. Valette, sur lest
NICE.	b. v. l'Industrie,	id. c. Ricci, id.
VINTIMILLE.	b. Vintimille, italien, c. Pisan,	m. d.
NICE.	b. v. l'Industrie, français, c. Ricci,	sur lest
ID.	b. Conception,	id. c. Palmaro, citrons
ID.	b. v. l'Industrie,	id. c. Ricci, s. lest
GOLFE JUAN.	b. St-Jean	id. c. Barralis, id.
ID.	b. Marin,	id. c. Arnulf, id.
ID.	b. Résurrection,	id. c. Ciaïs, id.
TOULON.	b. Jeune André,	id. c. Lantery, id.
NICE.	b. Mont de Piété,	id. c. Ballestra, sur lest
GOLFE EZA.	b. St-Joseph	id. c. Giordan, id.
NICE.	b. v. l'Industrie,	id. c. Ricci, id.
GÈNES.	b. le Voici,	id. c. Gimie, vin
NICE.	b. v. l'Industrie,	id. c. Ricci, sur lest
MENTON.	b. l'Albatros,	id. c. Saissi, fûts vides
NICE.	b. v. l'Industrie	id. c. Ricci, sur lest

Bulletin météorologique du 23 au 29 Novembre 1867.

DATES.	Baromètre réduit à 0	Minimum de température	Maximum de température	Température à 9 h. du m. au nord et à l'ombrière	Humidité relative	Etat du ciel	
23 Novembre	761 01	5	12	2	75	ser.	
24 —	766 68	5	12	9	59	id.	
25 —	771 53	6	11	3	83	nuageux	
26 —	768 90	6	5	11	4	86	serain
27 —	763 22	5	5	11	7	84	id.
28 —	768 08	6	12	9	78	id.	
29 —	769 16	7	5	13	8	75	id.

CASINO DE MONACO

Dimanche 1^{er} Décembre 1867.

CONCERT

Sous la direction de M. Eusèbe Lucas

2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

SOLISTE : M Lanzerini, Cornettiste.

Marche	MENZEL.
Ouverture des <i>Noces de Figaro</i>	MOZART.
<i>Une larme</i> , mélodie	
Cavatine du <i>Barbier de Séville</i>	
(M. Lanzerini)	
Ouverture de la <i>Sirène</i>	ROSSINI.
(<i>Schwalben-post</i>) polka	AGBER.
Septuor d' <i>Ernani</i>	STRAUSS de Vienne.
Final	VERDI.
	LUMBYE.

8 HEURES DU SOIR.

SOLISTES : MM. **Delpèch**, Cornettiste
Oudshoorn, Violoncelliste
Hasselmanns, harpiste

Marche du <i>Prophète</i>	MEYERBERR.
Ouverture des <i>Vêpres Siciliennes</i>	VERDI.
All ^o alla <i>Turca</i>	MOZART.
Mélodies du <i>Trovatore</i> (M. Delpèch)	VERDI.
<i>Robespierre</i> , Scène de la révolution	L. LITTLOLF.
<i>Souvenirs de Suisse</i> fantaisie (M. Oudshoorn)	
Valse	SERVAIS.
<i>La Mélancolie</i> , (M. Hasselmanns)	STRAUSS de Vienne.
<i>Express-polka</i>	GODEFROY.
	STRAUSS de Vienne.

A VENDRE

ÉTUDE

de M^e Bellando, Notaire (Monaco).

LE CORSAIRE

JOURNAL LITTÉRAIRE QUOTIDIEN

Un an 40 fr. Six mois 20 fr. Trois mois 10 fr.

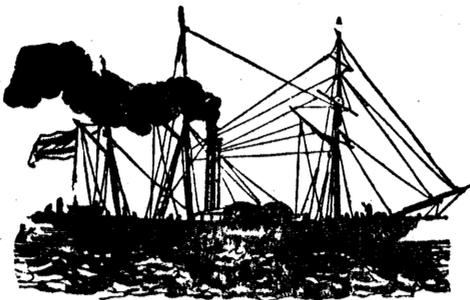
Rue du Faubourg Montmartre, 10.

On s'abonne, à Monaco, à l'imprimerie du journal.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n^o 11 et place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

CORRESPONDANCE
entre Nice & Monaco.



Le service des bateaux à vapeur est réglé comme suit :

DÉPARTS DE NICE :

A 11 h. du m. et à 4 h. 1/2 du soir.

DÉPARTS DE MONACO :

A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO

DÉPART TOUS LES JOURS.

De Nice à 10 heures du matin ; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ 1 h. du soir.
3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir.

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 50 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales.

M. ALBIN, HORLOGER de Nice, venant le samedi de chaque semaine à Monaco, où il est appelé par les travaux de réparation et de remontage des pendules à l'établissement du Casino, s'empresse d'offrir ses services aux habitants de la Principauté et aux nombreux étrangers qui y séjournent.

M. ALBIN se charge de fournir dans le plus bref délai et aux meilleures conditions, tout ce qui concerne sa partie, ainsi que les objets en orfèvrerie et en bijouterie qu'on aurait à lui demander.

S'adresser pour les réparations et les achats à l'Hôtel de Paris, à Monte Carlo, et au concierge du Casino.

HOTEL DU PRINCE ALBERT

tenu par E. REY

Place du Palais, Monaco

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf offre aux familles Etrangères le calme et la tranquillité d'une maison particulière.

Pension, Restaurant — Salon et Café fumoir

On parle Allemand, Anglais, Français et Italien.

Restaurant de Strasbourg. — Route de Menton, en face le Casino. — Table d'hôte. — Chambres meublées.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue de Carmes. — Table d'hôte et pension.

HOTEL DES ÉTRANGERS, tenu par Ange Gaziello. Quartier du Port, à la Condamine.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIERA. Déjeuners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'HIVER 1867-68.

Grand établissement Hydrothérapique à l'eau de mer et à l'eau douce, sous la direction de M. le Docteur GILBERT-DHERCOURT.

Bains de mer chauds. — Salles d'Inhalation. — Bains de vapeur.

La contrée de Monaco, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée contre les vents du Nord : sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet.

Le Casino, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, Wiesbaden et Hombourg. — Nouvelles Salles de Conversation et de Bal. — Cabinet de Lecture où se trouvent toutes les publications Françaises et Etrangères. — Concert l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Le Trente et Quarante se joue avec le Demi refait, et la Roulette avec un seul zéro.

Grand Hôtel de Paris, à côté du Casino. Cet Hôtel l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. Beaux Appartements. Magnifique Salle à manger. Salon de Restaurant et Café. — Cabinets particuliers. Cuisine française.

La ville et la campagne de Monaco renferment des Hôtels, des Maisons particulières et des Villas, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — Station Télégraphique.

Le nouveau et superbe bateau à vapeur le CHARLES III, fait le service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.